

CRPF de Bourgogne-Franche-Comté

Emploi proposé

Technicien forestier en contrat à durée déterminée, du 1^{er} mars 2020 (au plus tôt) au 31 décembre 2021, renouvelable ensuite si les financements le permettent.

Nature de l'activité

- Technicien Plan de développement de massif (PDM) et restructuration foncière sur le Jura
- En lien avec l'équipe en place, animation du territoire PDM : prospection, contacts individuels et visites-conseils, organisation et tenue de réunions d'information, appui à l'animation d'une Association Syndicale Libre de gestion forestière, partenariat avec les opérateurs économiques, animation des programmes fonciers...

Profil recherché

- Niveau BTS gestion forestière ou formation forestière équivalente
- Goût pour la prospection et les contacts
- Bonne capacité d'animation et aptitude à s'insérer dans une équipe dynamique
- Très bonne organisation, maîtrise des logiciels informatiques courants et qualités rédactionnelles
- Une connaissance des outils SIG, type MapInfo ou QGis, serait un plus
- Permis B obligatoire

Situation administrative

- **Statut** : contrat de droit public à durée déterminée.
- **Durée du contrat** : 22 mois renouvelables
- **Lieu de travail** : poste basé à Champagnole, travail réalisé sur le département du Jura
- **Rémunération** : par référence aux salaires des personnels du CNPF
- Voiture de service selon disponibilité, ou remboursement des frais kilométriques selon les barèmes administratifs en vigueur

Personnes à contacter

- François JANEX – Directeur CRPF (06 71 01 65 59)
- Thomas LEPLAIDEUR – Ingénieur Responsable équipe Jura – (03 84 35 14 42)

Dépôt de candidature

Envoyer **avant le 31 janvier 2020** un dossier comprenant :

- une lettre manuscrite de motivation, ciblée sur le profil du poste.
- un CV précisant en particulier études, diplômes, qualification et expériences professionnelles antérieures.

à : M. le Directeur du CRPF Bourgogne-Franche-Comté, Maison de la Forêt
et du Bois 20 rue François Villon 25041 BESANCON Cedex

Les candidats retenus seront invités à se présenter devant une commission de sélection qui se tiendra le 11 février. Le travail commencerait dès que possible en février 2020.